

SAINT-EUSTACHE

8 décembre 2018

# SAINT-EUSTACHE

146 rue Rambuteau - 75001 Paris

Adresse postale :

2 impasse Saint-Eustache - 75001 Paris

Tel : 01 42 36 31 05

[saint-eustache.org](http://saint-eustache.org)

[accueil@saint-eustache.org](mailto:accueil@saint-eustache.org)

## Quand l'œil écoute

Le 11 novembre dernier, à 11 heures, alors que sonnaient les cloches dans tout le pays, en écho au centenaire de l'armistice de 1918, nous célébrions à Saint-Eustache avec nos frères allemands venus de Wiesbaden, le mémorial de la Pâques du Christ. Le père Yves Trocheris, dans son éditorial du 10 novembre, écrivait : « *Ces conflits aux ombres longues et gigantesques, ces conflits si terriblement meurtriers ont marqué des générations d'hommes et de femmes dans des proportions dont il est encore difficile aujourd'hui de prendre la mesure.* » Il est indéniable que notre mémoire collective est marquée par ces années meurtrières qui ont ensanglanté toutes les familles de notre pays. Et cette mémoire douloureuse laisse des traces dans le paysage avec ces innombrables stèles, statues de monuments aux morts... Au risque d'une emprise d'état idéologique magnifiant la vertu sacrificielle, occultant pour un temps, un regard critique sur les causes d'une telle boucherie de masse... La mémoire qu'elle soit individuelle ou collective n'est jamais pure transparence, adéquation avec nous-mêmes. Elle est comme la nuée dans la révélation biblique, entre ombre et lumière... Elle a besoin aussi d'être interprétée.

Parce que le choc du sang versé a été tel, de multiples traces ont été volontairement construites et laissées à notre vue. C'est sous l'angle de l'art du vitrail que nous nous vous proposons, avec du recul, d'entrer dans cette mémoire patrimoniale. En effet, au lendemain du conflit, nombre de commandes de verrières et de vitraux ont été faites pour des églises catholiques, mais aussi pour des temples, des chapelles de cimetières, des hôpitaux, mairies, lycées et collèges, sans parler d'autres lieux collectifs comme des cinémas ou des maisons particulières. Ces vitraux honorent la mémoire des soldats disparus par des mises en scène qui rappellent le quotidien de la guerre pour mieux le transcender. Beaucoup font entrer en résonance le sacrifice du Christ avec l'horreur de tant de pertes humaines questionnant le ciel. Ces images sont comme des paroles laissées aux générations suivantes, qu'il nous faut prendre le temps d'écouter.

Professeur en histoire contemporaine, monsieur Jean-Claude Lescure a travaillé sur ces nombreux vitraux commémoratifs de la Première Guerre mondiale. Je vous invite à venir l'écouter mardi prochain, salle des colonnes, afin que nous continuions ce chemin d'appropriation de notre histoire collective nous appelant à être des artisans de paix.

PS : Je ne saurais oublier qu'au moment où nous publions ces informations, notre pays est entré dans une inconnue de son histoire collective. Nous voici dérangés dans nos certitudes et confort... C'est peut-être un appel à être davantage des veilleurs en ce temps d'Avent, de ce qui fonde notre citoyenneté en République. Prions les uns pour les autres afin que nous ayons le discernement pour interpréter les signes des temps que nous traversons.

**Antoine Adam**, prêtre de l'Oratoire, vicaire à Saint-Eustache.

## Agenda paroissial

*Temps de silence avant la messe du vendredi soir*

**Du vendredi 7 décembre 2018 jusqu'à la Pentecôte 2019**

Temps d'oraison dans le chœur de 18h à 18h30 - Messe de 18h30 à 19h dans le chœur

- **Dimanche 9 décembre** 2<sup>ème</sup> DIMANCHE DE L' AVENT  
19h, *Groupe Jeunes adultes*
- **Mardi 11 décembre** 20h, *Conférence « La Grande Guerre à travers les vitraux »* (voir encadré)
- **Jeudi 13 décembre** 20h30, *Catéchuménat*
- **Vendredi 14 décembre** 18h30, *Équipe pastorale*
- **Samedi 15 décembre** 9h-12h, *Nettoyage de l'église* (voir encadré)  
11h, *Éveil à la Foi & Catéchisme*
- **Dimanche 16 décembre** 3<sup>ème</sup> DIMANCHE DE L' AVENT  
16h, *Chants de Noël et lectures* (voir encadré)
- **Lundi 17 décembre** 18h30, *Inauguration de la crèche contemporaine* (voir encadré)  
19h30, *Groupe Sida Vie Spirituelle*
- **Mardi 18 décembre** 19h, *Célébration pénitentielle de l'Avent*
- **Mercredi 19 décembre** 19h, *Les Visiteurs Saint-Eustache*

*Pendant les vacances de Noël il n'y aura pas de messe à 18 heures du lundi au vendredi, du lundi 24 décembre 2018 au vendredi 4 janvier 2019 inclus.*

## Appel à Bénévoles pour Noël

Réunion de préparation : **jeudi 20 décembre à 19h en salle des Colonnes**

Le formulaire d'inscription pour la mise en œuvre des célébrations du temps de Noël est disponible dans les présentoirs et sur

[www.saint-eustache.org](http://www.saint-eustache.org)

*Merci d'avance de votre aide généreuse  
et votre présence active !*

*Paix*  
*Noël* ✠ *2018*  
**SAINT-EUSTACHE**



Le lundi 26 novembre 2018, Monsieur Eric Gueroult a été élu Président de l'association *Le Souvenir de la Charcuterie*. Il succède ainsi à Monsieur Claude Vignon qui ce même jour a été élevé Président d'honneur de l'association *Le Souvenir*.



# Avent & Noël 2018 à Saint-Eustache

Temps de silence avant la messe du vendredi soir

**Du vendredi 7 décembre jusqu'à la Pentecôte**

Temps d'oraison dans le chœur de 18h à 18h30 - Messe de 18h30 à 19h dans le chœur

*Dans la perspective des mobilisations prévues samedi la « Lecture continue de l'Évangile de Luc dans l'église » est annulée.*

« La Grande Guerre à travers les vitraux »

**Mardi 11 décembre, 20h, Salle des Colonnes**

Conférence illustrée de Jean-Claude Lescure, professeur en histoire contemporaine à l'université de Cergy-Pontoise *Entrée libre*

Opération nettoyage de l'église

**Samedi 15 décembre, 10h à 12h, suivi d'un apéritif en Salle des Colonnes**

Chants de Noël et lectures avec le Jeune Chœur de Saint-Eustache

**Dimanche 16 décembre, 16h** *Libre participation*

Inauguration de la Crèche des artistes Max Coulon et Théophile Stern

**Lundi 17 décembre, 18h30 à 20h30** *Entrée libre*

Célébration pénitentielle de l'Avent

**Mardi 18 décembre, 19h**

**Lundi 24 Décembre**

**19h**, Messe de la Nuit de Noël avec les familles

**20h30**, Noël de La Soupe avec chants traditionnels

**22h30**, Messe de la Nuit de Noël

**Mardi 25 Décembre**

*Nativité du Seigneur*

**10h**, Ouverture de l'église

**11h & 18h**, Messes du Jour de Noël

**16h30**, Concert d'orgue par Thomas OSPITAL

Olivier Messiaen (1908-1992), La nativité du Seigneur

*Libre participation*



# Message du Père Yves Trocheris, curé de Saint-Eustache



En 2017, le montant collecté pour le *Denier de l'Église* à Saint-Eustache était de 238.575, 88 €.

En 2018, au 6 décembre, la collecte s'élève à 171.391, 24 €.

**Il nous manque 67.184, 64 € pour atteindre le même montant que l'année dernière.**

Quelle que soit la valeur du don, ce qui est important c'est de participer en fonction de ses moyens et, bien sûr, de ses charges.

Compte tenu de la nouvelle réglementation fiscale, je vous incite à donner autant que les années précédentes et vous invite à lire « **Il n'existe pas de motif fiscal à différer vos dons avant la clôture de l'année 2018** ».

Je sollicite votre aide et vous remercie d'avance de votre générosité.

C'est ensemble et grâce à vous que nous pouvons faire vivre Saint-Eustache.

*Yves Trocheris, prêtre de l'Oratoire, curé de Saint-Eustache.*

## Comment donner ?

Vous trouverez des enveloppes *Denier de l'Église* dans les présentoirs afin de participer :

- par **chèque** à l'ordre de « **Saint-Eustache/ADP** », en le datant au plus tard du 31 décembre
- en **espèces**
- par préférence, si possible, par **prélèvement automatique** (en joignant un RIB)

Mais aussi :

- via **Internet** sur [www.saint-eustache.org](http://www.saint-eustache.org) en cliquant sur l'onglet « Je donne » (site sécurisé)
- par **carte bancaire** via l'une des **cinq bornes électroniques** mises à votre disposition dans l'église. Pour recevoir votre reçu fiscal, il vous suffira en retour de donner votre adresse mail.

## « Il n'existe pas de motif fiscal à différer vos dons avant la clôture de l'année 2018 »

Le nouveau régime du prélèvement à la source n'a pas d'incidence sur le traitement fiscal des dons pour le calcul et le paiement de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur la fortune immobilière, comme le précise le diocèse de Paris.

Les dons 2018 bénéficient des mêmes droits d'imputation que les dons 2017.

Pour l'impôt sur le revenu, les dons réalisés en faveur de la Fabrique donnent toujours droit à une réduction d'impôt égale à 66% des dons dans la limite de 20% du revenu imposable.

Pour l'impôt sur la fortune immobilière, les dons non retenus pour l'impôt sur le revenu donnent droit à une déduction d'impôt égale à 75% des dons, la réduction d'impôt étant plafonnée à 50 000€ par an.

En ce qui concerne l'impôt sur le revenu, le système mis en place par l'administration fiscale encourage la régularité des dons 2018 par rapport à 2017.

Un acompte sera versé par l'administration fiscale dès le 15 Janvier 2019 représentant 60% de la réduction d'impôt au titre des dons réalisés en 2017 et utilisée pour le paiement de l'impôt sur le revenu en 2018. Si vous avez versé 1000€ en 2017, vous avez eu droit à une réduction d'impôt de 660€ en 2018. Vous percevrez donc un acompte sous la forme d'un virement bancaire de  $660 \times 60\% = 396\text{€}$  le 15 Janvier 2019.

Cet acompte sera régularisé par un versement complémentaire ou un remboursement au 15 Juillet 2019.

En supposant un don 2018 de 1500€ vous pourrez bénéficier d'un remboursement complémentaire de  $1500 \times 66\%$  (990€) diminué de l'acompte perçu le 15 Janvier 2019 (396€), soit 594€ le 15 Juillet 2019.

Pour les donateurs qui n'ont pas fait de dons en 2017, ils ne bénéficieront pas de l'acompte au 15 Janvier mais ils auront droit au règlement de leur réduction d'impôt correspondant à leurs dons le 15 Juillet.

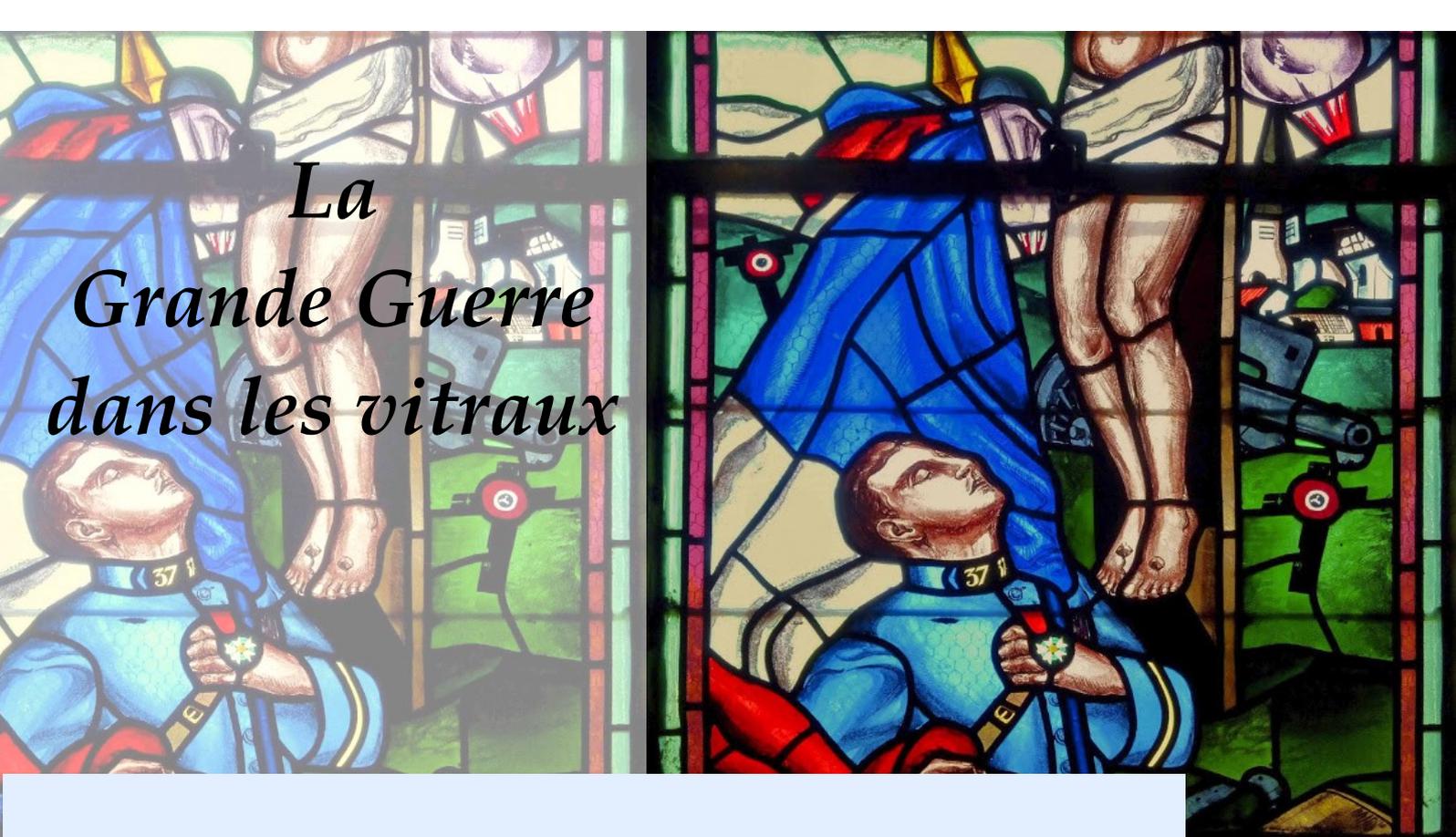
Les dons réalisés en 2018 viendront donc réduire le montant de l'impôt sur le revenu prélevé à la source en 2019. Certains auraient pu penser que l'absence de dons en 2018 permettait d'augmenter le crédit de modernisation destiné à neutraliser l'imposition du revenu 2018 mais il n'en est rien car les donations ne sont pas déductibles du revenu pris en considération pour la détermination de ce crédit de modernisation.

En ce qui concerne l'impôt sur la fortune immobilière, il n'y a pas de modification des règles d'imputation. Les dons réalisés entre la date limite de déclaration des revenus 2017 et le 31/12/18 peuvent être imputés sur l'impôt sur la fortune immobilière du au titre de 2019.

Dans ces conditions, il n'existe pas de motif fiscal à différer vos dons avant la clôture de l'année 2018.

Pour l'impôt sur le revenu, vos dons versés avant le 31/12/2018 vous permettront un encaissement de la réduction d'impôt sur le revenu, soit 66% de vos dons, au plus tard le 15 Juillet 2019.

Pour l'impôt sur la fortune immobilière, vous disposerez d'une imputation sur l'impôt dû en 2019.



# La Grande Guerre dans les vitraux

**Conférence illustrée de Jean-Claude Lescure**

**Mardi 11 décembre à 20h en salle des Colonnes**

Entrée par le 2 Impasse Saint-Eustache, 75001 Paris

*Entrée libre*

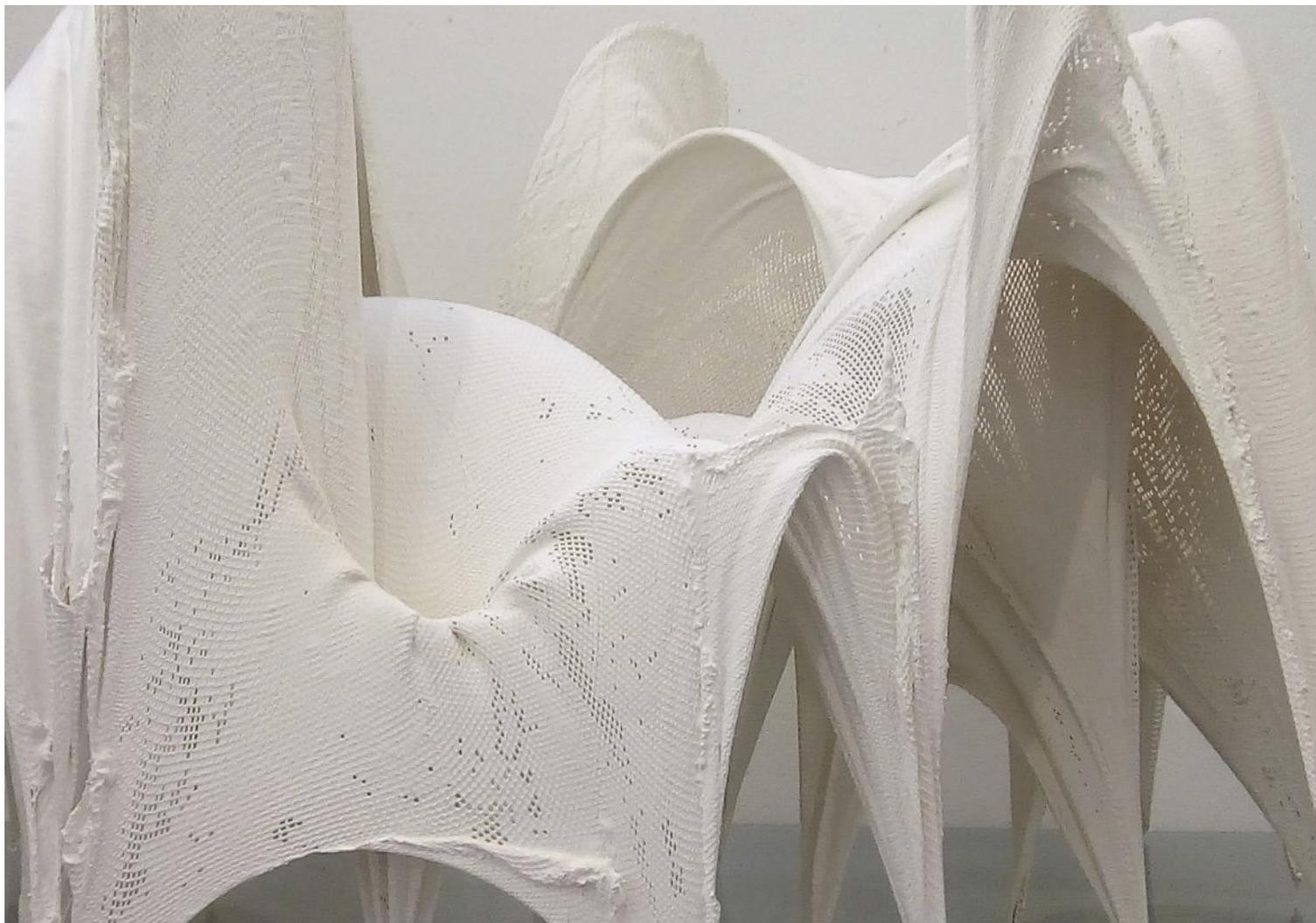
*Mémoire de guerre, avenir de paix*

*Dans le cadre des commémorations de l'armistice de 1918 à Saint-Eustache*



Professeur en histoire contemporaine à l'université de Cergy-Pontoise, l'historien Jean-Claude Lescure a recensé les nombreux vitraux commémoratifs de la Première Guerre mondiale. Réalisés pour la plupart dans les années qui ont suivi le conflit, alors que les souvenirs étaient encore proches, ces vitraux honorent la mémoire des soldats disparus par des mises en scène qui rappellent le quotidien de la guerre pour mieux

le transcender et donner ainsi un sens au sacrifice de ces hommes. Images à l'appui, Jean-Claude Lescure évoquera les thématiques à l'œuvre et dressera une synthèse sur la signification artistique et historique de ces vitraux du souvenir.



Yves Trocheris, curé de Saint-Eustache, et les membres de l'équipe pastorale  
Françoise Paviot, chargée de l'art contemporain à Saint-Eustache  
Lorraine Gobin, directrice générale de Rubis Mécénat  
ont le plaisir de vous inviter à venir découvrir

# CRÈCHE

Une œuvre conçue par Max Coulon et Théophile Stern, étudiants aux Beaux-Arts de Paris

Lundi 17 décembre 2018  
de 18h30 à 20h30  
À l'église Saint-Eustache  
En présence des artistes

Exposition  
Du 02 décembre au 03 février 2018  
Église Saint-Eustache  
146, rue Rambuteau 75001 Paris

Du lundi au vendredi de 9h30 à 19h00  
Le samedi de 10h00 à 19h15  
Le dimanche de 9h00 à 19h15



## Informations diocésaines

« **Accueillir le Frère** » : nouveau cycle de formation au Collège des Bernardins.

Dans le cadre des Rendez-vous de l'École Cathédrale, 6 intervenants nous invitent à réfléchir sur l'arrivée des migrants et des réfugiés dans notre société, à discerner, à nous enrichir et à agir en Église et dans la cité. 1<sup>ère</sup> date : samedi 26 janvier de 9h30 à 12h30, Luca Marin, directeur du Centre d'Information et d'Études sur les Migrations Internationales (CIEMI), sur le thème de "La migration d'aujourd'hui. Qui est "un migrant" ? Quelles sont les problématiques principales et cruciales des migrations internationales ?" Plus d'informations sur [www.collegedesbernardins.fr/formation/accueillir-le-frere](http://www.collegedesbernardins.fr/formation/accueillir-le-frere)

### Collecte de vêtements

A l'approche de l'hiver, une collecte est organisée pour les jeunes migrants (20-30 ans) : anoraks, bonnets, écharpes et gants, jeans, pulls, sacs à dos et kits de toilette.

Vous pouvez déposer vos dons à :

- **Association Solidarité Notre-Dame de Tanger**, 18 rue de Tanger, 75019

les lundi, mercredi et jeudi après-midi.

- **Association Aurore Centre d'accueil de jour**, 82 avenue Denfert-Rochereau, 75014 du lundi au vendredi 9h-16h.

**CERISE** (Carrefour Echange Rencontre Insertion Saint-Eustache) est une initiative de Saint-Eustache. Ce projet, non confessionnel, fait cohabiter un centre social et culturel et une résidence pour jeunes. C'est un lieu de vie au service du développement du lien social dans le centre de Paris. Vous êtes tous les bienvenus au 46 rue Montorgueil !

**Tricoteuses/tricoteurs** : notre atelier tricot qui a lieu chaque mercredi de 14h à 16h30, accueille tous les amateurs de maille, débutants ou confirmés. Une partie de cet atelier est dédiée à la confection de layette solidaire, (chaussons, bonnets, couvertures pour nouveau-nés) à destination de jeunes mamans isolées. Rejoignez-nous ! Entrée libre.

**Samedi 8 décembre à 16h30** : Les élèves de la classe de théâtre « Initiation 2 » du Conservatoire Mozart et leur professeur Hugues Badet, vous présentent des textes de Roland Dubillard. Venez les écouter et les applaudir. Entrée libre. Auditorium de CERISE.

**Samedi 8 décembre à 20h** : Spectacle « Nuits de femmes » d'après Eclipse de lune et Poème pour un cauchemar de Alona Kimih. Réservation à CERISE au 01 42 21 39 91. Gratuit.

**Mercredi 12 décembre de 10h à 18h** : Petit marché de Noël. Layette tricotée main, tableaux encadrés, livres pour enfants, doudous, sacs de l'atelier couture, délices sucrés et autres petites choses... La recette de ces ventes sera utilisée pour financer un projet de soutien à des familles en difficulté. Venez nombreux !

---

**Vous voulez recevoir la lettre d'informations de Saint-Eustache ?**

Inscrivez-vous sur [saint-eustache.org](http://saint-eustache.org)

